

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 25 mars 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19

La séance est ouverte à 18H03 et levée à 18H24

Etaient présents en visioconférence :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF (à partir du rapport 6), M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI (à partir du rapport 2), M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIÉ, M. Yves MAURICE

Etaient absents :

M. Fabrice TAILLARD

Secrétaire de séance :

M. Yves GUYEN

Délibération n°2021/005573

Rapport n° 8 - BESANCON ZAE Tilleroyes - Trépillot, zone rue Thomas Edison - Prix de cession et modalité de calcul

BESANCON ZAE Tilleroyes – Trépillot, zone rue Thomas Edison – Prix de cession et modalités de calcul

Rapporteur : Mme Catherine BARTHELET, Vice-Présidente

Commission : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « ZAE Besançon Tilleroyes – Trépillot » Budget Annexe Autres ZAE	Montant prévu au BP: 106 740€ (recettes) Montant de l'opération : en fonction des ventes réalisées
<i>Sous réserve de vote du BP 2021 et du PPIF 2021-2025</i>	

Résumé :

Suite au transfert de compétence ZAE intervenu dans le cadre de la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2017, le Grand Besançon a repris la compétence sur la zone d'activités de TILLEROYES-TREPILLOT située à Besançon, dans laquelle se situe la zone de la rue Thomas EDISON. Des parcelles restent à céder et le présent rapport a pour but de préciser le prix de cession défini en Novembre 2018.

I. Contexte

Le 15 Novembre 2018, Grand Besançon Métropole a défini les prix de cession des parcelles restant à commercialiser dans le lotissement Thomas EDISON, à savoir :

- 30 €/m² pour accueillir une fonction principale industrielle,
- 53 €/m² pour accueillir une fonction principale tertiaire ou commerce de gros,
- 5 €/m² pour les surfaces touchées par un EBC (Espace Boisé Classé) ou la servitude liée à la canalisation de transport de gaz naturel haute pression.

Une estimation de France Domaines du 24 février 2021 fixait la valeur vénale des biens à 30 €/m² et 5 €/m² pour les emprises touchées par l'EBC ou l'emprise de la canalisation de transport de gaz.

II. Application

Il convient de préciser que les modalités de calculs peuvent s'appliquer :

- Soit à la totalité de la parcelle pour une seule activité concernée par le projet d'implantation,

Prix de vente = surface parcelle x prix au m² de l'activité concernée

- Soit varier au prorata de la SDP (Surface de Plancher) construite pour une implantation impliquant plusieurs types d'activités,

*Prix de vente = surface parcelle x % SDP x prix au m² de l'activité 1 concernée
+ surface parcelle x % SDP x prix au m² de l'activité 2 concernée*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les modalités de calculs du prix de cession des lots.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE

Contre : 0 Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0